



Budget 2024

Lors de sa séance du 21 novembre 2023, le Conseil municipal a voté – par 14 oui, 8 non et 0 abstention – le budget 2024 de la Commune de Bernex.

Bien que déficitaire, le résultat budgété pour l'an prochain est toutefois bien meilleur que celui annoncé dans le dernier plan financier quadriennal de la Commune (CHF -2'290'000 vs CHF -2'922'000). Cette amélioration de CHF 632'000 provient d'une augmentation des revenus (4.1%) supérieure à celle des charges (2.5%). Pour mémoire, le budget 2023 présentait un déficit de CHF -2'985'000.

Les revenus

Représentant à elles seules 73% du total des revenus, les recettes fiscales ont été estimées sur la base des prévisions de l'Administration fiscale cantonale 2024 ainsi que sur les impôts que la Commune a perçus en 2022. Soucieux de présenter un budget réaliste et responsable qui tient compte de l'arrivée des nouveaux habitants à Saint-Mathieu et de la prudence coutumière de l'AFC dans l'établissement de ses prévisions, le Conseil administratif a majoré les chiffres de l'AFC de près de 17%. Aussi importante soit-elle, cette majoration permet d'inscrire au budget 2024 un montant de recettes fiscales équivalent à 31.6 millions, soit 5% de plus que les impôts encaissés en 2022. Dans le même laps de temps, rappelons-le, la population bernésienne va augmenter de près de 10%. Grâce à de nouvelles modalités d'entreposage des volumes non valorisables des gravières, la rubrique patentes et concessions peut

légitimement être majorée de 300% par rapport au budget 2023. Quant aux taxes, elles devraient augmenter de 26% l'an prochain, suite à la création de 24 nouvelles places à la crèche de Saint-Mathieu.

Les charges

Les frais de personnel représentent près de la moitié des charges de la Commune (49% exactement). En faisant abstraction de la Petite enfance et de l'Etat civil, ce ratio diminue fortement pour atteindre 38%. En soustrayant également les heures effectuées par le personnel de la Mairie pour d'autres entités, telles que les fondations communales, les groupements intercommunaux ou d'autres communes et en tenant compte également du remboursement des assurances de personnes, le ratio des frais de personnel tombe en dessous de 35%, soit un niveau tout à fait convenable et adéquat.

Un important travail a été réalisé par le Conseil administratif et les responsables budgétaires de l'administration, afin de trouver toutes les pistes d'économies dans la nature des biens et services. Grâce à ce travail de fourmi, une économie de près de 2% a pu être réalisée sur les frais généraux de la Commune, malgré le fait que les nouveaux locaux à Saint-Mathieu (crèche et antenne sociale) seront ouverts toute l'année en 2024, ce qui n'est pas le cas en 2023. L'augmentation de 5% des amortissements résulte des projets d'investissement qui seront terminés en 2024, tels que l'accès à la zone industrielle, le parc en Saule ou le parc du Signal.

Enfin, les 5% supplémentaires dans les charges de transfert proviennent des budgets en hausse que nous avons reçus du GIAP ou des familles d'accueil, des subventions versées à la population pour des abonnements TPG ainsi que l'aide humanitaire correspondant au 0.7% du total des revenus.

Les investissements

Cette année encore, le Conseil administratif a clairement fixé ses priorités en matière d'investissements et tenu compte des ressources à sa disposition, tant humaines que financières. Le budget des investissements nets prévus pour 2024 est de 9.6 millions de francs et représente une diminution de 25% par rapport au budget 2023 et de 33% par rapport au budget 2022. Près de 80% concernent les routes communales (réaménagement des rues du village) ou les bâtiments scolaires (rénovation énergétique de l'école Robert-Hainard).

La dette

Parmi tous les projets d'investissement prévus en 2024, seuls 30% devraient être autofinancés, raison pour laquelle la Commune devra recourir à de nouveaux emprunts à hauteur de 7 millions de francs l'an prochain.

Plan financier quadriennal

Compte tenu du déficit planifié sur le prochain exercice 2024, le Conseil administratif a d'ores et déjà pris toutes les mesures nécessaires afin que la Commune retrouve l'équilibre financier d'ici 2027.